

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

# Saint Simon

ENVIRONNEMENT



**REUNION DE BUREAU du 3 septembre 2018**

Madame, Monsieur,

Après une interruption durant le mois d'août, revoici le bulletin de St Simon Environnement, votre association de défense du quartier dans lequel nous vivons.

Dans ce numéro, nous faisons le point sur la construction **des 2 collèges** et sur le projet Vinci sur les terrains de NXP.

En effet, nous ne pouvons que nous réjouir de la confirmation donnée fin août par le Conseil Départemental de la construction de 2 collèges à St-Simon à l'horizon 2021-2022. Depuis le temps que nous réclamions un collège pour éviter aux enfants d'emprunter un bus pour se rendre à Vauquelin ou ailleurs...

Espérons que la mairie suive l'exemple du CD31 et investisse enfin sur le quartier pour rattrapper les retards accumulés en équipements publics et en voirie. La fin du mandat est proche et nous ne voyons pas venir grand-chose, hormis les grues des promoteurs.

En particulier, il est indispensable de créer une voirie piétons-cycles sécurisée pour que les enfants du quartier puissent se rendre au collège à pied ou à vélo sans risquer leur vie.

T. BARBERO, président de SSE

## 2 Collèges à St-Simon !

Nous avons été reçus fin août par les responsables du Conseil Départemental pour faire le point sur la construction de 2 collèges à St-Simon.

Le 1er, nommé St-Simon 1, ouvrira le 1er septembre 2021. Il sera situé comme prévu sur le terrain de la société NXP, à l'angle Eisenhower-Lestang.

Le cabinet d'architecte a été choisi et les plans du projet arrêtés.

Il s'agira d'un bâtiment à très faible consommation énergétique, chauffé par géothermie et panneaux solaires qui offrira 600 à 650 places. Certaines salles seront configurées pour permettre le travail en groupes.

Un plateau sportif comprenant une piste d'athlétisme, un terrain de basket et un terrain de handball seront construits. Ces équipements seront accessibles à des associations du quartier en-dehors des créneaux utilisés par les élèves.



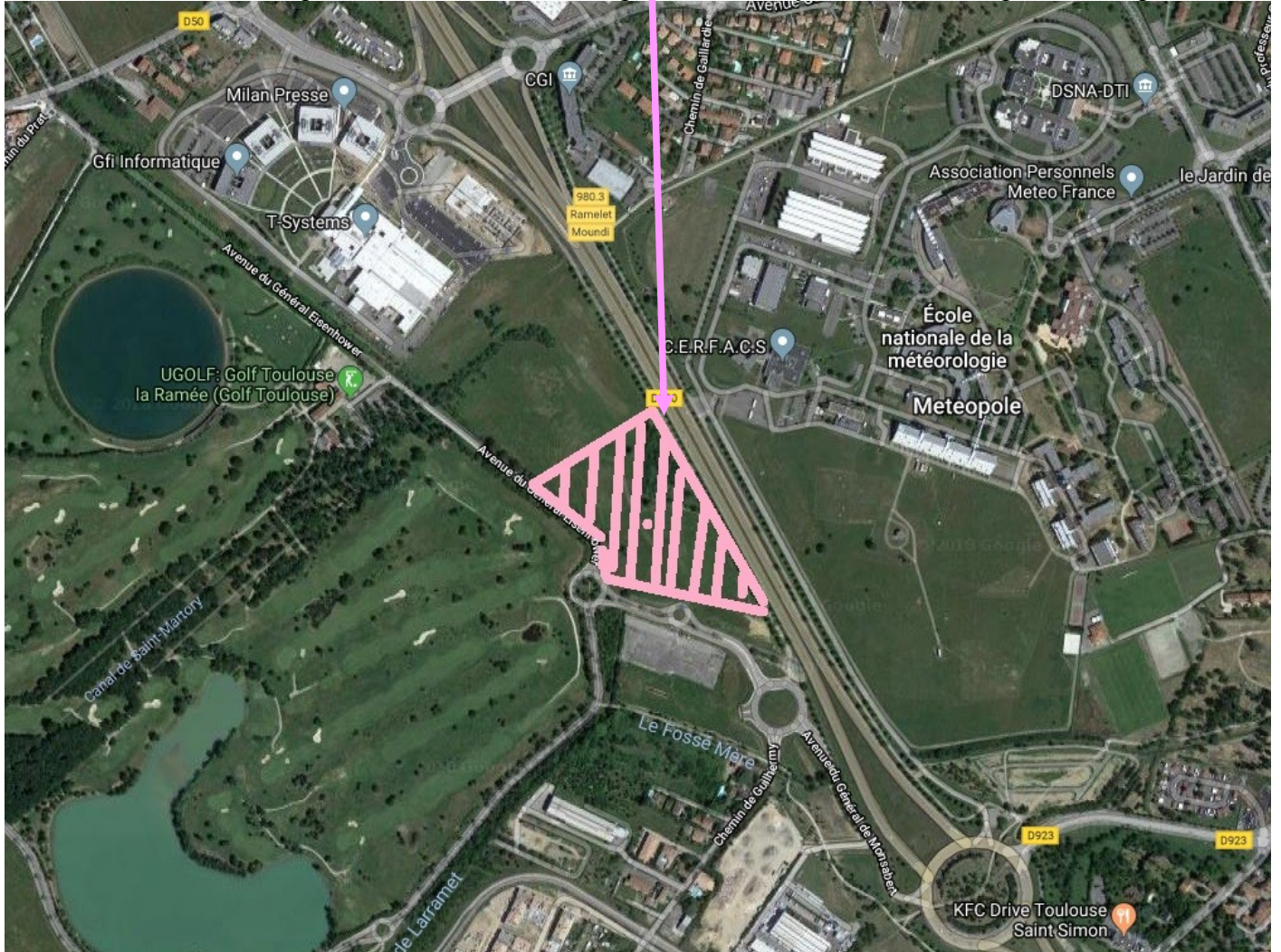
La carte scolaire sera redessinée et le collège N. Vauquelin ne sera plus le collège "officiel" du quartier.

Le Conseil Départemental souhaite présenter le projet aux habitants en novembre 2018. Lorsque la date sera fixée, nous vous en aviserons.



Suite à nos discussions de l'année passée avec le Conseil Départemental, a été décidée la construction d'un **2ème** collège à St-Simon, dans la partie Guilhermy.

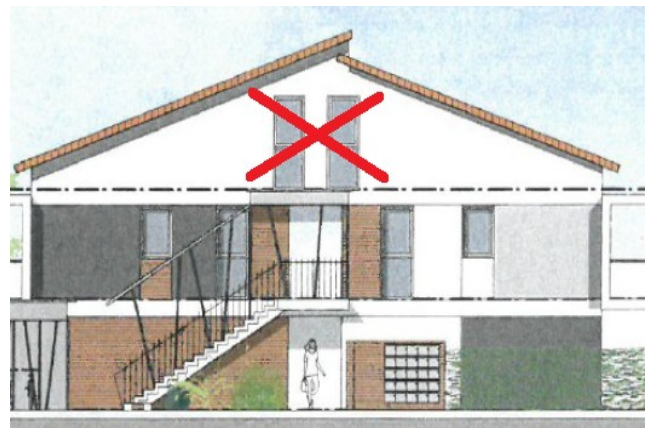
Cet établissement sera implanté sur un terrain municipal à Guilhermy et il ouvrira ses portes en septembre 2022.



## Urbanisme

**27 chemin du Renard** : nous avons épaulé les riverains du projet Green City lors des discussions avec le promoteur qui ont permis d'obtenir la suppression de fenêtres situées en 2ème étage qui allaient plonger directement dans les jardins avoisinants.

Des garanties ont été également apportées par Green City en ce qui concerne les haies existantes ou à planter afin de préserver l'intimité des voisins.



**47-49 ch de Liffard** : un permis a été accordé pour 27 logements en R+1.

**5 ch de Basso-Cambo** : un permis vient d'être déposé pour 14 logements sur cette parcelle comprenant une maison en ruines à l'angle Basso-Tucaut.

**16 rue Bayes** : la mairie a refusé notre recours gracieux dont la finalité était d'obliger la Cogedim à respecter son engagement pris dans un permis modificatif, d'ouvrir la sortie de la résidence sur le chemin du Prilloumé, l'entrée demeurant rue Bayes. Le Bureau de St-Simon Environnement a estimé que les chances de réussite d'une procédure judiciaire étaient trop aléatoires. Nous le déplorons, mais tout le flux de la circulation des résidents du 16 rue Bayes se fera donc uniquement par la rue Réguelongue et la rue Bayes.

**Maisons individuelles** : 6 maisons individuelles ont bénéficié de permis de construire dans divers endroits du quartier. C'est devenu tellement rare que c'est à souligner.



Suite à notre courrier au maire, l'équipe du projet Vinci nous a présenté la maquette des 552 logements prévus sur les terrains de NXP

Le collège a été intégré dans la partie droite, mais la piste d'athlétisme ne figure pas sur la maquette.

Le promoteur a fait appel à plusieurs jeunes architectes pour les divers lots. Nous ne sommes pas du tout convaincus par l'esthétique de ces constructions (façades blanches, toitures souvent plates ou à une pente), mais l'adjointe à l'urbanisme refuse de discuter d'esthétique en prétextant que cela dépend du goût de chacun !

Pourtant, dans le guide des couleurs et matériaux applicable aux façades de Toulouse, elle écrit : "Parce que chaque facade est unique, chacun des guides précise les traits caractéristiques d'une facade, ancienne ou recente, dispense des recommandations par époque de construction, explique comment utiliser les matériaux et associer les couleurs pour préserver et valoriser l'architecture et l'intégrer au mieux à son environnement proche."

Nous souhaitons une urbanisation en rapport avec l'existant côté ch. du Renard. Le promoteur va étudier la pose de briques en façade des maisons qui sont au contact du quartier "ancien".

Le promoteur s'est engagé à contacter directement tous les propriétaires riverains du site pour définir les clôtures et séparations à mettre en place par rapport à leurs parcelles.

Au niveau des commerces et équipements, il y aurait une crèche (mais aucune autorisation de la CAF n'a été obtenue à ce jour). Quant au reste, les discussions avec la mairie pour le choix des commerces ne sont pas finalisées.

Nous avons insisté sur l'absence de lieu de rencontre dans le quartier : St-Simon est certainement le seul quartier de Toulouse sans aucun bar ou café.

Le projet sera réalisé en plusieurs phases dont la 1ère débutera début 2020.



La jonction avec Canto-Laouzeto sera **uniquement en piétons-cycles** pour éviter la création d'un raccourci impossible à maîtriser pour les flux de voitures traversant le quartier. Nous l'avons demandé lors de l'enquête publique et celle-ci avait émis une Réserve en suivant notre avis.

Il faut maintenant que la mairie repense la voirie et réalise l'aménagement de pistes cyclables dans le quartier pour rejoindre le collège en toute sécurité.

**IMPORTANT** : le projet déposé par Vinci prévoit 35% de logements sociaux + 10% de logements en accession à la propriété. Etant donné le nombre déjà très important de logements sociaux aux alentours du projet, nous avons demandé que ce nombre de 35% soit porté à 25% comme le **permettra** le PLUi-H en 2019.

Notre proposition a intéressé le promoteur (qui ne vend pas au même prix un logement social qu'un logement classique).

## **Guilhermy**

La mairie nous a demandé quel type d'aménagement nous souhaitons pour le local de 322 m<sup>2</sup> qui sera situé au rez-de-chaussée du bâtiment en construction à côté de l'école Guilhermy.

Nous avons proposé d'installer un commerce de type boulangerie avec la possibilité de se poser pour boire un verre à l'intérieur et sur la placette et rencontrer les habitants du quartier.

Nous souhaitons également qu'au moins 60 m<sup>2</sup> soient réservés à une salle qui accueillera des activités associatives, pour éviter que le quartier ne devienne un quartier-dortoir sans aucun équipement pour que ses habitants puissent se rencontrer.



## **Voirie**

Les travaux de réfection du ch du Renard débuteront le 17 septembre.

Évitez d'y passer pendant quelques temps...

## **Festivités**

La fête du quartier aura lieu le 13 octobre 2018, organisée par le nouveau Comité des Fêtes.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée, envoyez un mail à la responsable de l'animation :

[christelvidal31@gmail.com](mailto:christelvidal31@gmail.com)

**Prochaine réunion du bureau : le lundi 1er octobre à 20 h 30 place de l'église**

### **BULLETIN D'ADHÉSION 2018**

**Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon  
Environnement,**

**Centre d'animation 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Adresse électronique :**

**Adresse postale :**